



ARRAS, le 16 Août 2017

Madame Muriel PENICAUD
Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue Social
Hôtel du Châtelet
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Frédéric
LETURQUE

Maire

Vice-Président
de la Communauté
Urbaine d'Arras

Conseiller Régional
Hauts-de-France

Madame le Ministre,

J'ai pris connaissance de vos déclarations à l'Assemblée nationale du mercredi 9 août mettant en exergue l'inefficacité du dispositif des contrats aidés.

Je tenais par ce courrier à vous faire part de l'expérience d'un Maire qui a toujours placé au cœur de ses priorités la réussite éducative ainsi que l'insertion sociale et professionnelle.

Cette expérience m'oblige à vous alerter sur la nécessité de préserver ces dispositifs des contrats aidés qui permettent de rapprocher du monde du travail les personnes qui en sont éloignées. Ces derniers méritent certainement d'être revisités et ajustés aux objectifs pragmatiques et efficaces que vous vous êtes donnés et que je peux partager mais ne peuvent à mon sens être supprimés unilatéralement.

Souvent en perte de confiance et d'estime de soi, de nombreux demandeurs d'emplois, sans diplôme ni qualification, retrouvent une main tendue au sein d'une association ou une commune et reprennent espoir par l'intermédiaire des contrats aidés.

Nous, élus locaux, n'avons pas pour habitude de rester de simples spectateurs face aux situations humaines et sociales difficiles que peuvent rencontrer nos concitoyens. Nous sommes quotidiennement engagés sur le terrain de l'emploi en favorisant l'insertion, le retour à l'emploi et en remettant en marche des personnes en rupture de la société.

C'est ainsi que la Ville d'Arras dont je suis le Maire a embauché en 2016 près de 80 personnes en contrats aidés (Contrats unique d'insertion, contrats d'accompagnement dans l'emploi et contrats d'avenir). Cette expérience a été une réussite pour 90% d'entre eux puisque 35% sont aujourd'hui agents de la collectivité, 40% ont connu un retour à l'emploi dans différents secteurs, 15% ont intégré un parcours professionnel de formation et seuls 10% connaissent encore une situation insatisfaisante.

Ces résultats significatifs nous encouragent à envisager pour l'année 2017 une ouverture de 71 postes dont 46 CUI / CAE et 25 emplois d'avenir pour un coût direct pour la collectivité de 625 000 €.

Au regard de ces chiffres, vous comprendrez, Madame la Ministre, que ces contrats aidés sont essentiels dans notre combat en faveur de l'emploi, de l'insertion mais aussi de la sérénité et la tranquillité de nos villes.

Afin d'assurer la cohésion des territoires et du pays, nous ne pouvons pas oublier ces personnes en situation de rupture qui résident souvent en périphérie de nos villes ou dans des villes périphériques. Notre République doit prendre sa part pour ne laisser personne au bord du chemin.

C'est précisément dans ce sens que j'ai signé l'appel à un Grenelle de la Fraternité avec le Président de Bleu Blanc Zèbre et quelques collègues maires de différentes sensibilités politiques, un appel que je vous invite à soutenir.

A Arras, cette volonté de tout mettre en œuvre pour accompagner les personnes les plus fragilisées vers l'emploi est affichée et assumée et elle s'accompagne naturellement d'un travail étroit avec les établissements scolaires et les universités afin de mettre en adéquation l'offre de formation aux besoins des entreprises locales.

De plus, notre politique en matière d'éducation et de réussite éducative se veut ambitieuse en prévenant et en gérant au cas par cas les situations de décrochage et d'échec scolaire souvent au-delà de nos compétences et en dépit des moyens alloués aux collectivités.

Grâce à cet esprit de responsabilité et d'engagement qui anime les différents acteurs du territoire, nous surmontons les épreuves pour apporter les réponses les plus adaptées. C'est cette dynamique collective que nous avons exposée à Madame le Garde des Sceaux à l'occasion de sa venue à Arras le 21 juillet dernier. Elle a pu ainsi mesurer la collaboration étroite qui pouvait exister entre mes équipes et celle de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), et là aussi, les dispositifs des contrats aidés peuvent aider au retour dans le droit chemin.

J'aurais plaisir à vous recevoir à Arras afin de vous faire partager l'expérience d'un Maire d'une ville moyenne sur ce sujet, un partage d'expériences qui me semble primordial avant toute prise de décisions irréversibles.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

J- Compte sur la suite de votre attention.


Frédéric LETURQUE